



cité joie

Répit Vacances Cité Joie

Programme 2023-2024

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE VOUS INSCRIRE

MESURES SANITAIRES/ COVID-19 ET AUTRES

Malgré les assouplissements des mesures sanitaires, Cité Joie demeure vigilant au quotidien tant auprès de son personnel que de ses usagers. Nous souhaitons vous offrir un service de qualité et sécuritaire et respecterons les consignes du CIUSSS de la Santé publique.

Si notre protocole interne devait changer, nous vous tiendrons informés avant l'arrivée du vacancier à Cité Joie pour le répit.

Modification ou annulation des séjours selon les exigences de la Santé publique

Il est à noter que toutes les réservations à court, moyen et long termes peuvent être annulées si les circonstances nous y obligent.

La durée des séjours pourrait aussi être modifiée si la santé publique le recommandait.

Si dans l'éventualité de nouvelles restrictions sanitaires étaient demandées par la Santé publique, nous entrerons en contact avec vous dans les meilleurs délais.

Nous vous invitons à communiquer avec nous, si vous désirez avoir plus d'informations ou si vous avez des questions. Il nous fera plaisir de vous répondre.

Si un membre de votre famille est positif ou présente des symptômes liés à la Covid-19 ou autres problèmes de santé transmissibles, prière de nous en informer.

Merci de votre compréhension.

Cordialement,

La direction



Répit Vacances Cité Joie

Le programme Répit Vacances Cité Joie est en opération depuis 1989.

Pour une journée, une fin de semaine, aux Fêtes ou à la relâche, Cité Joie est la ressource sur laquelle vous pouvez compter.

Répit Vacances Cité Joie est une ressource de soutien à la famille qui permet d'accueillir la personne handicapée sous la forme de mini-séjours récréatifs. Toute l'attention accordée aux aidants par l'équipe de Cité Joie permet de créer une relation en toute confiance.

Le programme Répit Vacances Cité Joie se distingue par la capacité de chaque individu à participer à une gamme diversifiée d'activités récréatives adaptées selon ses besoins.



Service de transport adapté métropolitain disponible

Grâce au service de transport adapté métropolitain offert par le Réseau de transport de la Capitale, les personnes handicapées ont l'opportunité de se rendre en transport en commun jusqu'à Cité Joie, sous réserve de disponibilité.

À noter que le chauffeur ne fait aucun transfert de bagages.

Pour plus d'informations :

téléphonez au **418 687-2641 option 0**

ou consultez le www.rtcquebec.ca/stac

Répits animés et entre amis

À Cité Joie, les séjours de répit sont comme de courtes vacances!

Cette approche permet aux enfants et adultes qui fréquentent Cité Joie de participer à une foule d'activités sportives, de plein air, artistiques et culturelles.

Des vacances pour les participants, une pause bien méritée pour les aidants : une FORMULE **GAGNANTE!**

Une thématique différente à chaque semaine. Nos vacanciers profitent donc de **SÉJOURS UNIQUES!**



Une équipe qualifiée et attentionnée

Une équipe dédiée offrant aux vacanciers des soins personnalisés et qui a à cœur le bien-être des usagers.

Un suivi personnalisé et un lien de confiance qui se perpétuent

C'est un plaisir pour les membres de notre équipe d'échanger avec les parents et les responsables afin d'offrir aux usagers des soins adaptés et de qualité. Cette formule est appréciée et facilite le maintien de bonnes relations.

La communication AVANT, PENDANT et APRÈS le séjour est l'élément clé de notre service à la clientèle.

Politique de tarifs raisonnables

Cité Joie applique sa politique de tarifs raisonnables. Cette formule permet de charger **uniquement 50 % des coûts réels du séjour**. L'autre portion provient de donateurs et partenaires qui ont, comme nous, l'objectif de faciliter l'accès à nos services au plus grand nombre possible de familles.





Répit Vacances Cité Joie

Saison 2023-2024

8 septembre 2023 au 9 juin 2024



RÉPIT VACANCES CITÉ JOIE

L'inscriptions au programme Répit Vacances

Cité Joie est au coût de 80 \$/personne

Ces frais d'inscription couvrent la période du 8 septembre 2023 au 9 juin 2024.

Aide financière

Cité Joie peut vous proposer certains organismes offrant du soutien financier au répit, en cas de besoin.

	Accompagnateur Cité Joie		
	Ratio régulier	Ratio 1 / 2	Ratio 1 / 1
	Tarif A	Tarif B	Tarif C
Fin de semaine régulière <i>Du vendredi 19 h 30 au dimanche 16 h 00</i>	285 \$	312 \$	340 \$
Fin de semaine allongée <i>ex. : Journée pédagogique, férié (Coût supplémentaire/jour)</i>	145 \$	156 \$	180 \$

Notes :

*Pour l'année 2023-2024, nous avons dû revoir notre politique tarifaire en fonction de la nouvelle rélilté financière.

1. **Le frais administratifs d'inscription au programme Répit Vacances Cité Joie est obligatoire et non remboursable pour la saison de répit 2023-2024 pour chaque participant.**
2. **Bien que le service Répit Vacances débute en septembre, l'inscription peut se faire dès que la programmation est disponible.**
3. **IMPORTANT - Aucun reçu ne peut être émis avant que le séjour n'ait eu lieu. Le reçu vous sera transmis dans la semaine suivant le séjour.**

Accompagnement ratio 1/1

Le ratio d'accompagnement est à 1 personne par accompagnateur.

Le tarif A pour le ratio régulier s'applique à un groupe de 3 à 6 personnes par accompagnateur.

Le tarif B pour le ratio 1/2 s'applique à 2 personnes par accompagnateur.

Le tarif C s'applique pour le ratio 1/1.

Pour les fins de semaine de répit, deux places ont été réservées pour les vacanciers nécessitant un ratio 1/1, selon la disponibilité du personnel.

Premier répit à Cité Joie !

Avant de s'inscrire à notre service de répit, une rencontre d'évaluation avec le personnel de Cité Joie est obligatoire afin de bien connaître les besoins et les capacités de la personne. Contactez-nous au 418 849-7183 pour prendre rendez-vous.

Répit courte durée / centre de jour

SÉJOUR RÉPIT EN FORMULE DE 8 HEURES OU DE 24 HEURES.

Cité Joie innove en offrant un nouveau service de répit journalier en semaine et durant les fins de semaine aussi.

Cette formule favorise l'initiation et l'intégration à notre service en étant présent que quelques heures sur les lieux. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Pour toute demande spéciale en dehors du cadre de nos formules présentées dans ce programme, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **418 849-7183** ou par courriel à accueil@citejoie.com



SPÉCIAL DU TEMPS DES FÊTES

DU 27 AU 31 DÉCEMBRE 2023

(mercredi, jeudi et vendredi, samedi et dimanche)

Départ à 10h00 le dimanche

PRIORITÉ DE SERVICE :

Ratio régulier seulement - 1/3 à 1/6

Ratios 1/1 et 1/2 non disponibles

Tarif	Tarif ratio régulier
	Du mercredi 10h30 au dimanche 10h00
	570,00\$



RÉPITS DE LA RELÂCHE

DU 1 AU 10 MARS 2024

Déficiência intellectuelle légère et autonome.

Répit séjour 1	4 au 6 mars du lundi 9h00 au mercredi 11h00	285,00\$
Répit séjour 2	6 au 8 mars du mercredi 13h00 au vendredi 16h00	285,00\$
Répit séjour 3	4 au 8 mars du lundi 9h00 au vendredi 16h00	600,00\$

Frais administratifs obligatoires pour la 1^{re} inscription: 80 \$

Notes :

Ratio régulier seulement.



POUR RÉSERVATION ET INSCRIPTION :

accueil@citejoie.com

Ou inscrivez-vous en ligne au
www.citejoie.com

Pour information :
418 849-7183

Merci à nos partenaires



CAPITALE
NISSAN



TÉLÉBINGO
ROTARY



Fondation
Bon départ



Fondation
MAURICE TANGUAY
pour les enfants handicapés



Desjardins



Québec



hatem
+d



cité joie
Fondation



ROTARY
INTERNATIONAL
QUÉBEC-EST



RBC



FONDATION
Québec Philanthrope



ARLPH
Capitale-Nationale



Option
SUBARU



TRUDEL
CORPORATION
ACQUISITIONS
DÉVELOPPEMENT
CROISSANCE



archibald
microbrasserie - restaurant
Le goût des Conquêtes

« Fondation Cité Joie »

Politiques du programme

Répit Vacances Cité Joie

A) POLITIQUE D'ACCUEIL

1. Assurer le bien-être des usagers en situation de Répit Vacances;
2. Respecter le rythme et les capacités de chacun tout en favorisant la pratique d'activités récréatives;
3. Maintenir une ambiance agréable pendant le séjour;
4. Limiter les troubles de comportement, de désorganisation et assurer la sécurité maximale des usagers et du personnel;
5. Favoriser l'accessibilité des usagers par le biais de tarifs raisonnables;
6. Assurer la viabilité financière de ce service et planifier un développement harmonieux.

Procédures

- Tous les nouveaux adhérents au programme Répit Vacances Cité Joie devront être soumis à une rencontre avec le personnel de Cité Joie, les parents ou le tuteur et/ou l'intervenant social.
- L'utilisateur sera évalué en fonction de son niveau d'autonomie en concertation avec les parents ou le tuteur et l'intervenant social.
- Le ratio intervenant/usager sera déterminé par le personnel de Cité Joie en concertation avec les parents ou le tuteur et l'intervenant social.
- Le coût du séjour sera en fonction du ratio convenu.
- Une réévaluation de l'utilisateur pourrait être réalisée au cours de l'année, et ce, afin de réajuster le ratio.

Obligations des parents et/ou tuteur de la personne

- **Compléter et remettre une fiche santé détaillée.**
- S'assurer que l'état de santé de la personne va lui permettre de participer à un séjour.
- Signaler toute information complémentaire sur l'état de santé de la personne lors de son arrivée à Cité Joie.

B) POLITIQUE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

1. Afin d'éliminer les problèmes causés par l'arrivée hâtive et le départ tardif des usagers;
2. Afin de réduire au maximum les coûts engendrés en salaire par le départ tardif des usagers à la fin des séjours;
3. Afin de permettre à notre personnel étudiant (qui termine les cours en fin d'après-midi) d'effectuer tous les préparatifs nécessaires à l'accueil des vacanciers.

Il est convenu que

- **L'arrivée à Cité Joie en formule répit aura lieu à partir de 19h30.**
- Le départ de Cité Joie en formule répit aura lieu entre 15h00 et 16h00.
- Aucun vacancier ne sera admis avant 19h30.
- L'arrivée en formule Centre de jour aura lieu à partir de 9h.
- Le départ en formule Centre de jour aura lieu à 16h00.
- Pour toute arrivée plus tôt que l'heure identifiée ci-haut, une demande devra être faite au préalable à la responsable du programme répit.
- Des frais supplémentaires seront chargés afin de défrayer le salaire des intervenants et les frais inhérents (repas si nécessaire).
- Pour tout retard, un montant de 15\$ / 30 minutes devra être déboursé sur place par les parents ou le responsable.
- Les conditions sont sujettes à changement selon les circonstances et la disponibilité des intervenants.

C) POLITIQUE D'ADMISSIBILITÉ

- Les personnes du programme répit Cité Joie inscrites avant septembre 2023 et nécessitant un ratio 1/1 ou les personnes ne répondant pas aux conditions d'admissibilité sont priées de communiquer avec nous avant de s'inscrire et de réserver leurs dates de séjour répit.
- La direction se réserve le droit de limiter le nombre de nouvelles inscriptions selon sa capacité d'accueil.
- La direction se réserve le droit également de limiter le nombre de places disponibles aux personnes nécessitant un ratio particulier, et ce, en vertu du nombre d'intervenants disponibles.
- La direction se réserve le droit, après analyse et discussion avec les personnes concernées, de refuser l'inscription d'un usager dans le cas où cette personne démontrerait des comportements d'agressivité, de désorganisation, des problèmes de santé majeurs, des comportements inacceptables envers les autres usagers et le personnels.
- Toute intervention de type contention est proscrite à Cité Joie. Les membres du personnel ne sont pas autorisés à utiliser ces mesures.
- Tous les frais de séjours antérieurs devront être acquittés avant l'accès à un nouveau séjour.

D) POLITIQUE DE PROTECTION ET DE PRÉVENTION EN SANTÉ

La direction se réserve le droit d'exiger une attestation de santé ou de faire compléter un questionnaire qui attestera de l'état de santé de la personne inscrite au répit ou camp par la personne responsable de cette dernière.

Droit de départ prématuré

- La direction se réserve le droit de mettre fin prématurément à un séjour Répit Vacances si l'usager démontre des comportements d'agressivité ou de désorganisation, des problèmes de santé majeurs ou des problèmes de comportements.
- Dans le cadre d'un départ prématuré pour des raisons d'agressivité, de désorganisation ou de non-acclimatation, aucun remboursement ne sera versé pour la portion de séjour non utilisé.

Droit de refus au complet

La direction se réserve le droit, après analyse et discussion avec les personnes concernées, de refuser l'inscription d'un usager dans le cas où cette personne démontrerait des comportements d'agressivité, de désorganisation, des problèmes de santé majeurs, des comportements inacceptables envers les autres vacanciers et le personnel. **Toute intervention de type contention est proscrite à Cité Joie. Les membres du personnel ne sont pas autorisés à utiliser ces mesures.**

Tous les frais de séjours antérieurs devront être acquittés avant l'accès à un nouveau séjour.

L'ensemble de ces mesures sont de nature préventive.

Elles visent à assurer notre capacité à intervenir avec notre équipe d'intervenants auprès des personnes qui utilisent ce service.

Ces politiques contribuent à créer un milieu de vie où il sera possible d'harmoniser le caractère récréatif du programme au volet de soutien à la famille, et ce, dans le respect des exigences que notre type d'accueil nécessite et de nos capacités à intervenir.

citéjoie



Centre de jour

N'hésitez pas à vous offrir une journée de répit

Pour l'inscription, svp contactez-nous au : 418-849-7183

Informations : accueil@citejoie.com



FORMULE A Centre de jour (sept. à mi-juin)	Ratio régulier Accompagnement 1/6
Journée 8 h 30 à 16 h 00	75 \$

***Note :** La direction se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'accès au centre de jour selon la disponibilité du personnel.



Plus de 60 ans au service de la communauté

MERCI À NOS DONATEURS

citéjoie

28, chemin des Cascades
Lac-Beauport QC
G3B 0C4

418 849-7183
accueil@citejoie.com
citejoie.com